

---

## *Recension de Denis Le May et Dominique Goubau, La recherche documentaire en droit — 2000*

---

Denis Le May et Dominique Goubau, *La recherche documentaire en droit — 2000*, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 1999.  
Pp. 341 [37,50 \$].

---

**Commenté par Daniel Boyer\***

---

Denis Le May et Dominique Goubau récidivent en nous offrant une quatrième édition de *La recherche documentaire en droit*, ouvrage devenu au Québec un incontournable de la recherche juridique.

Denis Le May avait marqué sa première édition de 1974 de son unique doigté de bibliothécaire juriste. Les mystères de la documentation juridique allaient être déchiffrés et mis à la portée de tous. Au fil des éditions successives, l'ouvrage s'est progressivement enrichi de nouvelles dimensions, au chapitre desquelles il faut compter l'informatique juridique et la théorie du droit. Les droits complémentaires sont aussi présentés au chercheur, depuis le droit français et anglais, jusqu'au droit américain. Dominique Goubau s'est joint à Denis Le May dès la deuxième édition dans une collaboration qui porte fruits.

Cette quatrième et nouvelle édition a maintenant atteint un niveau de perfectionnement qui permet d'utiliser l'ouvrage sur deux plans distincts. D'abord, dans sa fonction la plus utilitariste (qui est souvent la fonction la plus difficile à remplir), l'ouvrage de Le May et Goubau est un vade-mecum impeccable. Le chercheur, l'avocat, l'étudiant bloqué ou perdu en quelque point de la documentation juridique, pourra, avec l'aide combinée de l'index et du plan détaillé retrouver en un tour de main l'élément ou l'information qui lui permettra de se réorienter. L'organisation structurelle et visuelle de l'ouvrage est un exemple de clarté au point où le juriste peut devenir victime de l'illusion qu'il pourra maintenir la même organisation une fois retourné dans le labyrinthe de la documentation juridique.

---

\* Bibliothécaire Wainwright, Bibliothèque de droit Nahum Gelber, Université McGill.

© Revue de droit de McGill 2000

McGill Law Journal 2000

Mode de référence : (2000) 45 R.D. McGill 1083

To be cited as: (2000) 45 McGill L.J. 1083

L'ouvrage est aussi une mine étonnante de connaissances diverses sur le droit et la documentation juridique qui révèle la dimension théorique enfouie sous les aspects documentaires du droit. L'ouvrage est ainsi inspirant autant pour le chercheur chevronné et le professeur de carrière que pour l'avocat et l'étudiant.

Ce double emploi est rendu possible par un schéma logique qui découle d'une vision de la recherche documentaire en droit axée sur le processus dynamique de la recherche. Les auteurs ont évité l'usage de la méthode de recherche dite bibliographique qui consiste à décrire chaque publication de façon isolée tout en ignorant les corrélations entre les différentes sources.

Le plan de *La recherche documentaire en droit — 2000* respecte la hiérarchie des sources de droit: législation, jurisprudence et doctrine. Le texte répond aux questions difficiles et clarifie les ambiguïtés inhérentes. Par exemple, le chapitre «Législation québécoise» explique et décrit les diverses commissions parlementaires, pendant que le chapitre portant sur la doctrine indique la marche à suivre pour repérer une thèse de droit.

Le chapitre intitulé «Droits complémentaires» décrit la documentation juridique française, anglaise, américaine ainsi que celle de l'Union Européenne et du droit international. Les auteurs y prennent le temps de présenter les critères de partage entre le droit français ou anglais en droit québécois.

Tout au long du texte, les formats documentaires sont abordés de façon systématique: l'imprimé, le serveur, le disque optique et Internet. L'ouvrage se termine par un chapitre dédié exclusivement à l'informatique juridique. On y trouve des explications pratiques, abondamment illustrées et compréhensibles par le novice de cette forme documentaire. Les serveurs tels que AZIMUT de SOQUIJ et *Quicklaw* sont abordés. Le lecteur sera ravi d'y trouver des remarques lui permettant de s'initier au logiciel de recherche FOLIO, fort répandu en documentation juridique. Une discussion sur le bon usage d'Internet en recherche juridique et l'impact de ce nouvel outil sur l'ensemble de la documentation juridique conclut ce chapitre.

Les auteurs ont apporté une solution originale à la problématique de la caducité des publications juridiques. Anticipant déjà sur la cinquième édition, les auteurs font une mise à jour constante de l'ouvrage, disponible sur Internet.

Les auteurs doivent être félicités pour leur tour de force. C'est déjà beaucoup de baliser les démarches nécessaires pour trouver le droit. Mais cet ouvrage est bien plus. Ce guide permet aux juristes de cerner l'*opinio juris* pertinente à leur recherche et les encourage à sortir des sentiers battus.

---